



PROTOCOLE DE SECURITE
OPERATIONS DE CHARGEMENT OU DECHARGEMENT
Arrêté du 26/04/96

Site Nord (Siège Social)

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 14h-16h30

ENTREPRISE D'ACCUEIL (EA)	ENTREPRISE DE TRANSPORT (ET) A COMPLETER PAR LE TRANSPORTEUR
Raison sociale : GROSFILLEX Adresse : Siège Social 01100 ARBENT N° téléphone : 04.74.73.30.30 Responsable : Stéphane GROS	Raison sociale : Adresse : N° téléphone : Nom du responsable désigné :
EMPLACEMENTS PRECISES SUR LE PLAN DU SITE Les zones de chargement et déchargement Les sens de circulation	

En cas de problème prévenir une personne de l'EA

DOCUMENTS A REMETTRE : Plan du site

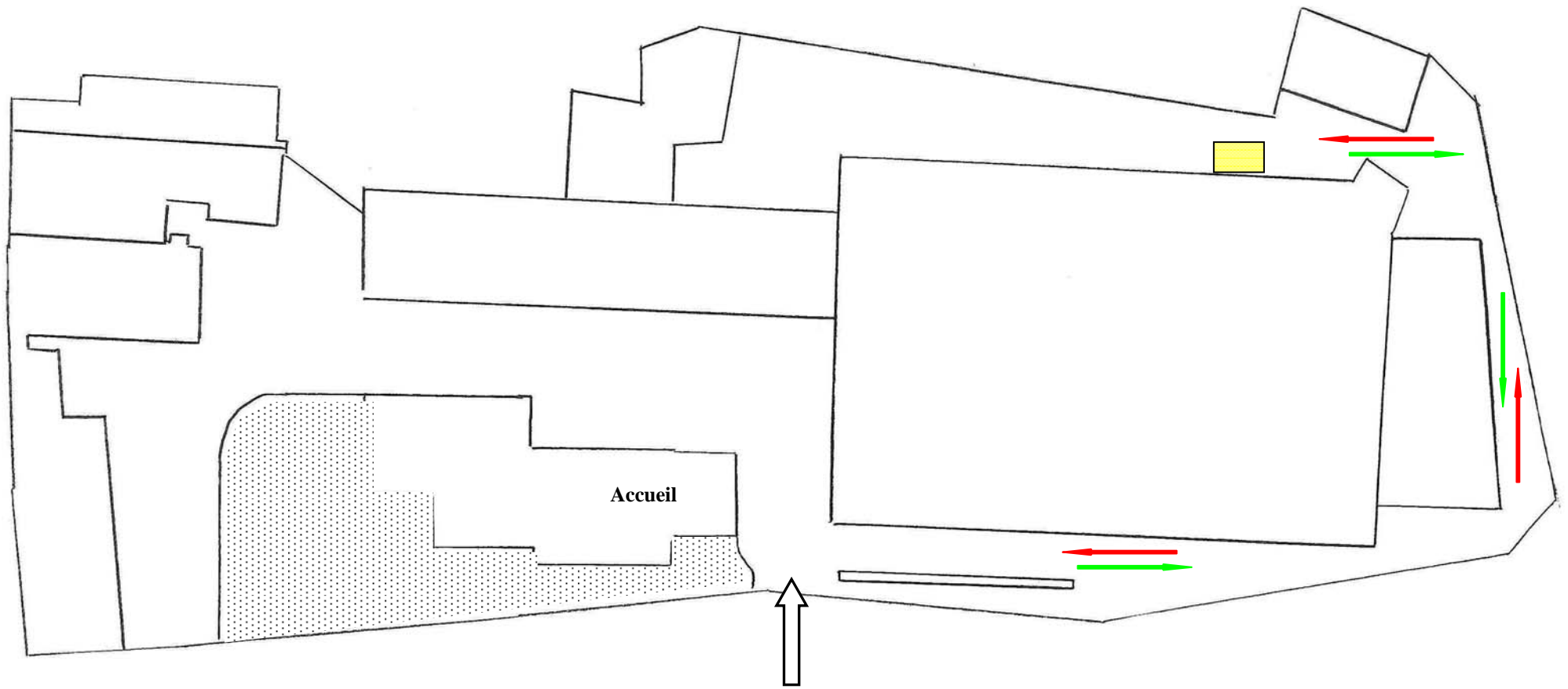
RISQUES IDENTIFIES	MESURES DE PREVENTION	PAR QUI	
		EA	ET
<input checked="" type="checkbox"/> Collisions, écrasement piétons, heurt d'obstacles	<input checked="" type="checkbox"/> Respect des limitations de vitesse indiquées sur le site	X	X
	<input checked="" type="checkbox"/> Respect de la signalisation et du sens de circulation	X	X
	<input checked="" type="checkbox"/> Respect du Code de la route (piétons et chariots élévateurs prioritaires)	X	X
<input checked="" type="checkbox"/> chutes, glissades	<input checked="" type="checkbox"/> Risques de glissades dus aux sols mouillés ou gelés	X	X
<input checked="" type="checkbox"/> Sécurité et interdictions	<input checked="" type="checkbox"/> Interdiction de fumer sur le site sauf dans les zones prévues à cet effet	X	X
	<input checked="" type="checkbox"/> Interdiction de déambuler dans l'entreprise sauf dans les zones ci-dessous : - Zones fumeurs extérieures - Cabine du tracteur du chauffeur		X
	<input checked="" type="checkbox"/> Interdiction d'utiliser tout matériel appartenant à l'EA et plus précisément des engins de manutention		X
	<input checked="" type="checkbox"/> Le plancher du camion ou de la semi doit être en bon état		X
<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilités	<input checked="" type="checkbox"/> Contrôler la fermeture des portes et des dispositifs de sécurité		X
	<input checked="" type="checkbox"/> Immobilisation obligatoire des semis par cales		X
	<input checked="" type="checkbox"/> Le chauffeur prend la responsabilité du chargement et de sa qualité au moment du départ		X
	<input checked="" type="checkbox"/> Respect de toutes les consignes affichées (positionnement des cales, pas de boissons alcoolisées etc ...)		X

Merci de signer les 2 exemplaires du présent protocole, et de renvoyer un exemplaire à l'entreprise d'accueil. Il est rappelé que tous vos opérateurs intervenant sur notre site doivent être tenus informés par vos soins des dispositions du présent protocole. Toute personne ne respectant pas les dispositions décrites ci-dessus sera exclue du site.

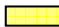
Date :
Pour l'Entreprise d'Accueil :


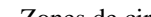
Date :
Pour l'entreprise de transport :

PROTOCOLE DE SECURITE
OPERATIONS DE CHARGEMENT OU DECHARGEMENT
Arrêté du 26/04/96



Entrée du site

 Zones de chargement/déchargement

  Zones de circulation camions